# COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR
## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

Procès-verbal de la Commission consultative pour la qualité de l'air de la Ville de Québec officiellement convoquée et tenue le jeudi 23 avril 2026, de 17 h à 20 h, à la salle de réception de l'hôtel de ville de Québec située au 2, rue des Jardins.

**Commissaires présents :**

- Marie-Josée Asselin, présidente de la Commission. Conseillère municipale du district de Loretteville-Les Châtels
- Yannick Fauteux, commissaire élu. Conseiller municipal du district de Cap-Rouge–Laurentien
- Raymond Poirier, commissaire élu. Conseiller municipal du district de Limoilou
- Charles Guérard, conseiller municipal du district 4, Saint-Olivier. Représentant la Ville de L'Ancienne-Lorette
- Sylvain Chouinard, commissaire citoyen. Représentant de l'Arrondissement de Charlesbourg
- Guillaume Thibodeau-Fortin, commissaire citoyen. Représentant de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
- Lise Potvin, commissaire citoyenne. Représentante de l'Arrondissement Les rivières
- Lydi-Anne Vézina-Im, commissaire citoyenne. Représentante de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
- Jonathan Garneau, commissaire citoyen. Représentant de l'Arrondissement de Beauport

**Partenaires présents :**

- Philippe Robert, directeur de santé publique de la Capitale-Nationale. CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Éliane Miron, médecin résidente en santé publique. CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Philippe Charest Gélinas, directeur Environnement. Administration portuaire de Québec
- Johanne Elsener, représentante. Organisme Santé Urbanité (Ça marche Doc!)
- Tristan Roy Cyr, représentant. Comité développement durable. Parc technologique du Québec métropolitain

**Membres présents de la Ville de Québec :**

- Stephan Bugay, directeur général adjoint. Services de proximité
- Martin Lefebvre, directeur. Service des relations citoyennes et des communications
- Carolyne Larouche, directrice. Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg. Prévention et qualité du milieu
- Marc Des Rivières, directeur. Service du transport et de la mobilité intelligente
- Manon Collette, directrice de projets. Service des relations citoyennes et des communications. Secrétaire de la Commission
- Mélanie Courteau, conseillère à l'information. Service des relations citoyennes et des communications
- Matthieu Alibert, directeur de division. Division de la prévention et la qualité du milieu
- Guillaume Giroud, directeur de section. Division de la prévention et la qualité du milieu
- Caroline Gates, conseillère en environnement. Division de la prévention et la qualité du milieu
- François Innes, conseiller en environnement. Division de la prévention et la qualité du milieu
- Alexandre Bourke, conseiller en environnement. Division de la prévention et la qualité du milieu
- Cynthia Grenier, conseillère en communications. Division des communications pour le tramway de Québec

### 1. Ouverture de la séance

Madame Marie-Josée Asselin, présidente de la Commission consultative pour la qualité de l'air, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. La séance est officiellement ouverte à 17 h 05. La présence de huit commissaires permet de confirmer le quorum.

La présidente souhaite la bienvenue au remplaçant du maire de l'Ancienne-Lorette, monsieur Charles Guérard, conseiller municipal du district 4, Saint-Olivier. Madame Asselin souligne la contribution de monsieur Hugues Paris et souhaite la bienvenue à son successeur, monsieur Philippe Charest Gélinas. Enfin, elle informe les membres du retrait du Conseil de la Nation Huronne-Wendate de la Commission. Un tour de table est effectué aux fins des présentations de chaque membre.

### 2. Affaires courantes

#### 2.1. Adoption de l'ordre du jour du 23 avril 2026

L'ordre du jour est déposé pour son adoption. Sur la proposition de monsieur Sylvain Chouinard, appuyée par monsieur Jonathan Garneau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

#### 2.2. Approbation du procès-verbal du 29 janvier 2026

Le procès-verbal du 29 janvier 2026 est déposé pour approbation. Sur la proposition de monsieur Guillaume Thibodeau-Fortin, appuyée par monsieur Sylvain Chouinard, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## 3. Suivis et sujets d'actualités

### 3.1. Retour sur la discussion des commissaires du 29 janvier 2026

La présidente revient sur la discussion tenue lors de la séance du 29 janvier 2026, laquelle faisait suite au sondage de satisfaction 2025. Cette discussion visait à préciser le rôle, la portée et le positionnement de la Commission ainsi que le cadre d'intervention des commissaires. Madame Asselin indique que le comité directeur poursuit l'analyse des constats issus de cette rencontre et précise que davantage de moments d'échanges entre les commissaires, élus et citoyens, seront proposés au cours de la prochaine année.

### 3.2. Conférence Santé et qualité de l'air du 18 février 2026

Un retour est effectué sur la Conférence Santé et qualité de l'air tenue le 18 février 2026 à Québec. La partenaire Johanne Elsener partage les faits saillants de la rencontre, notamment les données scientifiques sur les impacts de la pollution atmosphérique sur la santé, ainsi que l'importance du transport routier parmi les principales sources de contaminants atmosphériques dans les milieux urbains. La prochaine édition 2027 de cette conférence est à Montréal.

### 3.3. Dépôt du Bilan 2024-2025 de la Commission

La présidente indique que le Bilan 2024-2025 de la Commission a été déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération les 10 et 11 mars derniers. Elle remercie les membres pour leur contribution et présente ensuite une vidéo du maire de Québec, qui exprime sa reconnaissance envers les commissaires et les partenaires. Madame Asselin invite madame Caroline Gates à présenter les prochaines étapes associées aux trois motions issues de ce bilan.

- Concernant la motion 1 portant sur le chauffage au bois, la Ville est en attente d'une subvention du Fonds québécois en développement durable pour la réalisation d'un guide sur les bonnes pratiques, lequel serait intégré aux activités de communication 2026-2027.

- En ce qui a trait à la motion 2 sur la mesure du carbone noir dans l'air ambiant, la Ville a fait l'acquisition de deux instruments de mesure. L'équipe interne est en phase d'appropriation des outils, avec l'objectif de débuter les mesures à l'hiver 2026-2027.

- Enfin, relativement à la motion 3 portant sur le suivi des poussières en chantiers de construction, l'administration a développé un protocole permettant d'intervenir en cas de plaintes ou de façon ciblée à l'aide d'appareils portatifs. Bien qu'aucune mesure en bordure de chantier n'ait encore été réalisée, l'équipe interne est désormais prête à intervenir au besoin.

### 3.4. Échange de la commissaire Diallo avec des citoyens de Limoilou

Lors de la séance de janvier, la commissaire Salmata Diallo avait rapporté des échanges avec des citoyens de Limoilou portant sur l'avenir de l'incinérateur, la réduction des déchets à la source et le suivi des polluants atmosphériques. Dans la continuité de cette intervention, madame Caroline Gates présente le cheminement de l'administration municipale.

- Concernant la vision à long terme des lignes d'incinération du Complexe de valorisation énergétique, la Ville est actuellement en réflexion sur l'avenir de ses infrastructures. Des audits sont prévus afin de documenter l'état des équipements et d'orienter les décisions à venir en matière de modernisation.

- En ce qui a trait au suivi des émissions atmosphériques dans les milieux de vie, les émissions sont suivies par les opérations de façon continue, conformément aux exigences réglementaires en vigueur. Des campagnes de caractérisation des gaz de combustion sont également réalisées. Des instruments de mesure ont récemment été mis à jour afin d'assurer un suivi adéquat.

- Enfin, relativement à la réduction des déchets à la source, la Ville a adopté récemment son Plan de mise en œuvre pour la gestion des matières résiduelles 2025-2032, lequel prévoit des actions structurantes visant la réduction des déchets et l'augmentation de la valorisation. Des travaux complémentaires sont également en cours afin d'améliorer la performance globale du système, notamment en ce qui concerne certains flux de matières et le secteur des industries, commerces et institutions.

### 3.5. Comité « Axe 2 - Combustion du bois »

La présidente recommande la relance du comité « Axe 2 – Combustion du bois », proposition qui est approuvée. La composition est précisée, avec monsieur Guillaume Thibodeau-Fortin à titre de commissaire responsable et monsieur Yannick Fauteux à titre de commissaire élu. Monsieur Philippe Robert confirme la collaboration de monsieur Christian Riel Roberge, du CIUSSS-CN. Le mandat du comité est d'appuyer l'administration municipale à titre de comité aviseur.

### 3.6. Centre de valorisation des surplus de matériaux d'excavation.

Monsieur Matthieu Alibert présente les faits saillants du projet de Centre de valorisation des surplus de matériaux d'excavation. Il expose le contexte et les objectifs du projet, de même que les aménagements prévus et les principales mesures d'atténuation mises en place afin de limiter les impacts sur la qualité de l'air, le bruit et les milieux de vie.

### 3.7. Projets de motion déplacés en 2026

Madame Marie-Josée Asselin fait état de l'avancement des projets de motion, soit celui relatif à un éventuel terminal de conteneurs de l'entreprise QSL et celui portant sur les $PM_{2,5}$ et une stratégie nationale de l'air. Les énoncés ayant été approuvés à la majorité des commissaires, elle confirme l'adoption des motions. Les prochaines étapes consistent à transmettre celles-ci au maire par l'entremise d'une lettre de la présidente. Elle échangera ensuite avec ce dernier afin de convenir des suites à donner auprès des instances concernées. *Voir en annexe les deux motions 2026.*

### 3.8. Mise à jour des données de la qualité de l'air

Madame Caroline Gates présente une mise à jour des données de la qualité de l'air, soulignant une diminution des concentrations annuelles de nickel depuis 2023. Les mesures récentes indiquent que les concentrations annuelles de nickel $PM_{10}$ respectent la norme réglementaire en vigueur. En ce qui concerne les particules en suspension totales, les concentrations mesurées respectent généralement les normes, des dépassements sont particulièrement observés en bordure d'autoroute.

### 3.9. Dépôt d'un projet de loi visant à améliorer la qualité de l'air

Madame Johanne Elsener informe les membres du dépôt récent d'un projet de loi du Parti québécois visant l'adoption d'une stratégie nationale de l'air. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des travaux menés par le milieu de la santé environnementale, notamment dans le cadre d'un document de référence élaboré par l'Association québécoise des médecins pour l'environnement. Elle rappelle l'importance d'adopter une approche globale de la qualité de l'air, agissant sur l'ensemble des principales sources d'émissions atmosphériques, dont le transport, les activités industrielles et le chauffage, et souligne que ce projet de loi vient appuyer les recommandations portées par la Commission. *À titre de référence :*

- Le PQ dépose un projet de loi visant à améliorer la qualité de l'air, Le Devoir, 25 février 2026.
- Le Parti québécois dépose un projet de loi sur la qualité de l'air, Radio-Canada, 25 février 2026.

### 3.10. Projet de reboisement et valorisation – La forêt qui marche

La présidente exprime son intérêt pour le projet La forêt en marche, mis en œuvre à la Ville de Sherbrooke. La commissaire Lise Potvin présente les grandes lignes de cette initiative inspirante en matière de reboisement et de valorisation des végétaux. Le projet vise à récupérer des arbres, arbustes et plantes issus de terrains destinés au développement afin de leur donner une seconde vie. Les membres reconnaissent l'intérêt de cette initiative, laquelle sera analysée par l'administration. Un suivi est à effectuer auprès de l'équipe responsable de la forêt urbaine de la Ville.

## 4. Le tramway – un projet structurant pour la mobilité durable

Madame Cynthia Grenier et monsieur Alexandre Bourke présentent le projet TramCité, incluant la gouvernance, le tracé, les grandes phases de réalisation et le cadre réglementaire applicable. Ils expliquent les impacts potentiels des travaux sur la qualité de l'air ainsi que les mesures prévues pour en réduire les effets, notamment le plan de gestion des poussières et les exigences liées au décret gouvernemental.

## 5. Présentation du Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI)

Monsieur Marc Des Rivières, directeur du STMI, présente les systèmes de transport intelligents déployés par la Ville comme levier de réduction des gaz à effet de serre. Il explique les principes de programmation et de synchronisation des feux de circulation, les bénéfices sur la fluidité du réseau et la sécurité, ainsi que le rôle du gestionnaire artériel. Il présente les perspectives d'évolution, dont le recours à l'intelligence artificielle et la participation de Québec au projet Google Green Light.

## 6. Conclusion et mot de la fin

La présidente présente les prochaines étapes des travaux de la Commission et rappelle la programmation des séances de l'automne 2026. Elle remercie les présentateurs et les membres de la Commission pour leur participation et leur engagement. L'ordre du jour étant épuisé, madame Asselin déclare la levée de la séance à 19 h 45.

Marie-Josée Asselin
Présidente de la commission consultative

Manon Collette
Secrétaire de la commission consultative

Procès-verbal approuvé à la séance du 17 septembre 2026 de la Commission consultative pour la qualité de l'air

# COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR
## ANNEXE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

## MOTION 2026 | $PM_{2.5}$ ET STRATÉGIE NATIONALE DE L'AIR

**ATTENDU QUE**

- La pollution de l'air constitue un enjeu de santé publique reconnu, dont les effets sur la santé respiratoire et cardiovasculaire sont bien documentés;
- La pollution affecte particulièrement les populations vulnérables et mérite une attention soutenue dans les politiques publiques;
- Santé Canada estime que la pollution de l'air a causé 4 200 décès prématurés en 2018 au Québec, soit 49 décès prématurés pour 100 000 personnes;
- Les coûts sanitaires annuels de la pollution de l'air au Québec ont été évalués à 34 milliards de dollars (Santé Canada[1]);
- Les $PM_{2,5}$ sont particulièrement nocives et mortelles (Santé Canada[2]);
- L'Organisation mondiale de la santé2 (OMS) recommande une valeur guide pour les $PM_{2,5}$ de 15 µg/m3 par jour et de 5 µg/m3 par an;
- Le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) du gouvernement du Québec a une norme journalière de qualité de l'atmosphère pour les $PM_{2,5}$ de 30 µg/m3, soit deux fois plus élevée que la valeur guide recommandée par l'OMS;
- Le règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) du gouvernement du Québec n'a pas de norme annuelle pour les $PM_{2,5}$.
- La norme journalière de 30 µg/m3 pour les $PM_{2,5}$ ne permet pas de protéger adéquatement la santé de la population du Québec et de Québec puisqu'avoir 365 jours à 30 µg/m3 ne dépasserait pas la norme journalière, mais équivaudrait à une concentration moyenne de 6x fois la valeur guide annuelle de l'OMS;
- Les $PM_{2,5}$ proviennent de multiples sources dont plusieurs ne peuvent être contrôlées adéquatement par une règlementation municipale;
- Environ 28 % des $PM_{2,5}$ à Québec proviennent de l'extérieur de Québec;
- Le contrôle de la qualité de l'air est sous la compétence du gouvernement du Québec.

**La Commission consultative pour la qualité de l'air recommande au conseil municipal et au conseil d'agglomération de Québec ce qui suit :**

**IL EST PROPOSÉ QUE** la Commission consultative pour la qualité de l'air demande au gouvernement du Québec de :

- Revoir à la baisse la norme journalière de $PM_{2,5}$ selon un calendrier de cibles intermédiaires qui permettra d'atteindre ultimement la valeur guide recommandée par l'OMS;
- Adopter une norme annuelle de $PM_{2,5}$ selon un calendrier de cibles intermédiaires qui permettra d'atteindre ultimement la valeur guide recommandée par l'OMS;
- Adopter une stratégie nationale de l'air comme recommandé par l'Association québécoise des médecins pour l'environnement.

---

1. **Source :** Santé Canada. Rapport 2024 « Impacts de la pollution atmosphérique sur la santé au Canada pour l'année de référence 2018 ». Page 44. Tableau A1
2. **Source :** Organisation mondiale de la Santé. Rapport 2021 « Lignes directrices OMS relatives à la qualité de l'air : particules (PM2,5 et PM10), ozone, dioxyde d'azote,et monoxyde de carbone. Résumé d'orientation». Page 5. Tableau 0.1

## MOTION 2026 | ÉVENTUEL TERMINAL DE CONTENEURS - DEMANDE D'INFORMATIONS À L'ENTREPRISE QSL

ATTENDU QUE

- La Commission consultative pour la qualité de l'air a pour mandat de répondre à trois enjeux fondamentaux, soit : l'amélioration de la qualité de l'air extérieur en diminuant les sources de nuisances; la protection de la santé des citoyens et des citoyennes par la réduction des polluants atmosphériques; l'implantation d'une gouvernance sur la qualité de l'air pour l'agglomération de Québec;
- La Commission vise notamment à assurer la cohérence et la pertinence des actions entreprises par l'ensemble des parties prenantes œuvrant sur le territoire de l'agglomération de Québec;
- En date du 18 décembre 2024, la Commission a été saisie d'une demande formelle de la Table citoyenne du Littoral Est sollicitant qu'elle émette une opinion sur un éventuel projet de l'entreprise QSL au Port de Québec.
- Les activités portuaires de QSL, par la présence de bateaux, locomotives, camions, machinerie, tas de vrac et transbordement de matières, sur site et hors site, génèrent des émissions de particules de toutes tailles et d'oxydes d'azote, parmi d'autres polluants atmosphériques pouvant contribuer à une proportion significative de la pollution atmosphérique de la ville hôte et pouvant avoir un impact sur la santé de la population;
- La Commission a jugé qu'elle n'avait pas de données pour formuler une opinion en réponse à la demande de la Table citoyenne du Littoral Est;
- Le 30 janvier 2025, la Commission a mis sur pied un comité de travail dédié au projet QSL, avec pour mandat d'élaborer une liste de questions permettant de formuler une opinion des impacts du projet concernant la manutention de conteneurs à Beauport sur la qualité de l'air et la santé publique.

La Commission consultative pour la qualité de l'air recommande au conseil municipal et au conseil d'agglomération de Québec ce qui suit :

IL EST PROPOSÉ QUE la Commission consultative pour la qualité de l'air achemine les questions de l'annexe 1 à l'entreprise QSL afin qu'elles puissent être prises en compte dans le cadre de tout éventuel avis de projet concernant la manutention de conteneurs à Beauport.

IL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ QUE la Commission consultative pour la qualité de l'air assure une veille active quant au dépôt de l'avis de projet de l'entreprise QSL auprès de l'Administration portuaire de Québec, et qu'elle soit prête à soumettre, en temps opportun, ses questions additionnelles et recommandations en lien avec les enjeux relevant de son mandat, soit :

- Amélioration de la qualité de l'air extérieur en diminuant les sources de nuisances;
- Protection de la santé des citoyens et des citoyennes par la réduction des polluants atmosphériques;
- Implantation d'une gouvernance sur la qualité de l'air pour l'agglomération de Québec.

### Annexe 1 | Liste des 9 questions qui est à l'attention de l'entreprise QSL

Dans le cadre de son mandat, la Commission consultative pour la qualité de l'air a pour mission de recueillir les points de vue et de nourrir la réflexion collective sur trois grands enjeux liés à l'air dans l'agglomération de Québec. Les voici:

- Amélioration de la qualité de l'air extérieur en diminuant les sources de nuisances;
- Protection de la santé des citoyens et des citoyennes par la réduction des polluants atmosphériques;
- Implantation d'une gouvernance sur la qualité de l'air pour l'agglomération de Québec.

C'est dans ce cadre précis que la série de 9 questions ci-dessous a été élaborée. Elle vise à bien comprendre l'éventuel projet de manutention de conteneurs de l'entreprise QSL, en lien avec ces trois enjeux qui sont au cœur du mandat de la Commission.

QUESTION 1
Est-ce qu'il y aura une consultation par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada sur l'ensemble du territoire de la ville de Québec?

QUESTION 2
Est-ce que l'analyse des impacts du projet sur la qualité de l'air ambiant tiendra compte des effets cumulatifs sur l'ensemble du territoire de Québec en intégrant les émissions actuelles, celles des activités environnantes et celles projetées par le projet à l'étude, et présentera-t-elle l'ensemble des données d'intrants nécessaires pour permettre une bonne compréhension de l'analyse?

QUESTION 3
Quels sont les niveaux d'émissions actuels et futurs associés au projet, ainsi que leurs impacts sur la pollution de l'air sur l'ensemble du territoire de la ville de Québec? Plus précisément, comment ces émissions (particules de toutes tailles, d'oxydes d'azote, composés organiques volatils, métaux et hydrocarbures aromatiques polycycliques) se situent par rapport à l'ensemble des émissions cumulatives du secteur à l'étude et à la qualité de l'air ambiant actuelle et projetée?

- Bateaux à quai, en mouvement et en attente (émissions par combustibles fossiles);
- Machinerie sur les quais (émissions par combustibles fossiles);
- Convois ferroviaires (émissions par combustibles fossiles);
- Camions (émissions par combustibles fossiles et usure des freins, pneus, asphalte et peinture).

QUESTION 4
Dans le cadre de l'éventuelle étude des impacts sur la qualité de l'air, quelles méthodologies et paramètres techniques seront utilisés pour analyser les émissions associées au projet, par exemple, l'étude prendra-t-elle en compte les déplacements d'activités existantes ou relocalisées sur le territoire visé, ainsi que les granulométries et autres hypothèses techniques retenues dans la modélisation?

QUESTION 5
Puisque les valeurs de l'OMS peuvent être utiles pour situer les niveaux de concentration observés dans une perspective de santé, quels seront les niveaux totaux de PM10, PM2.5, particules ultrafines, NOx, métaux comparés aux valeurs guides de l'Organisation mondiale de la santé détaillés sur l'ensemble du territoire de la ville de Québec lorsque le projet QSL conteneurs sera en fonction?

QUESTION 6
Quels seront les impacts des émissions de polluants atmosphériques du projet QSL et conteneurs sur la santé (nombre de nouveaux cas, décès prématurés, consultations médicales, hospitalisations par année en relation avec maladies respiratoires, cardiovasculaires, métaboliques et cancers), l'espérance de vie et les coûts en santé de la population de Québec? Préciser la méthodologie retenue afin d'assurer la transparence et la comparabilité des résultats avec d'autres évaluations similaires.

QUESTION 7
Quelles seront les mesures d'atténuation envisagées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec pour les émissions de polluants atmosphériques émises par :

- Les navires à quai, en attente ou en mouvement;
- La machinerie sur les quais;
- Les locomotives;
- Les camions;
- Vrac;
- Chaque émetteur de polluant atmosphérique concerné par le projet.

QUESTION 8
Quelles seront les mesures de verdissement incluses dans les mesures d'atténuation?

QUESTION 9
Quels mécanismes de suivi et de surveillance des émissions atmosphériques et de la qualité de l'air ambiant seront mis en place dans le cadre du présent projet, et selon quelle fréquence ?